

PROaGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

TRUFFICULTURE

Valorisez vos parcelles et diversifiez votre exploitation



drome.chambres-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DRÔME



Notre offre de conseils

Que vous ayez déjà planté votre truffière ou pas encore, notre conseil s'appuie à la fois sur l'expertise de nos conseillers, la connaissance terrain et les références acquises dans le cadre des expérimentations menées avec nos partenaires.

Je souhaite planter ma première truffière.

Pour m'aider à faire les bons choix à la plantation et à l'entretien de ma truffière, un conseiller de la Chambre d'agriculture m'accompagne pour piloter au plus près mon itinéraire technique sur les premières années de vie de ma truffière.

NEOTRUFFICULTEUR FORMULE TOUT COMPRIS 3 ANS

4 visites terrain sur 3 ans :

- 1 visite avant plantation pour aider au choix de la parcelle (Analyse de sol à la charge de l'exploitant)
- 1 visite à la plantation
- 2 visites de conseil à l'entretien de votre truffière
- Accompagnement dans la demande d'aide à la plantation

630 € HT/AN*

LA
FORMULE

Je recherche un conseil personnalisé, je m'épauler d'un conseiller terrain passionné.

J'ai besoin d'être conforté et sécurisé dans ma prise de décisions, un conseiller spécialisé m'accompagne quelques soit l'âge de ma truffière et mes projets de plantation.

En fonction de **vos besoins de conseil technique**, construisez votre propre accompagnement **SUR MESURE** avec votre conseiller !

- à l'heure : 85 € HT/heure
- à la journée : 560 € HT/jour

SUR
MESURE

Nos offres en détail

Conseils et accompagnements proposés tout au long de la vie de votre truffière

- ▲ Choix de la parcelle
- ▲ Choix des essences d'arbre et du type de truffe
- ▲ Accompagnement dans la demande d'aides régionales à la plantation
- ▲ Préparation du sol avant plantation
- ▲ Plantation
- ▲ Entretien sur des parcelles productives et non productives : irrigation, taille, travail du sol, gestion de l'enherbement...
- ▲ Les techniques de récolte
- ▲ Le réensemencement en mycélium
- ▲ Conservation de la truffe
- ▲ Circuits de commercialisation

Documents mis à votre disposition

Un compte-rendu par visite récapitulant les conseils

Des fiches techniques sur :

- o les choix avant plantation et la plantation,
- o l'entretien de la parcelle
- o la récolte et la commercialisation des truffes

Une procédure de demande d'aide régionale à la plantation

La liste des pépiniéristes agréés INRA ou CTIFL

Les modalités de prélèvement d'échantillon de sol et la liste des laboratoires d'analyse



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DRÔME

Les + PROAGRI

- > **Conseillers** à la pointe de l'innovation technique
- > **Expertises** spécifiques à toutes les productions
- > **Connaissance** fine des territoires
- > **Indépendance** du conseil

Vos interlocuteurs

Anne CHAPOVALOFF

Assistante du pôle Cultures pérennes

04 27 24 01 53

anne.chapovaloff@drome.chambagri.fr

Une équipe de conseillers spécialisés et passionnés à votre service

Benoit CHAUVIN BUTHAUD 06 22 42 53 98 – Secteur Sud Drôme

Alice VÉLU 07 84 56 38 65 – Secteur Nord/Centre Drôme



La Chambre d'agriculture de la Drôme est certifiée Engagement de service « Services aux agriculteurs et acteurs des territoires », Ref. 221, par AFNOR Certification.

« La Chambre d'agriculture de la Drôme est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par CDA France.»